



**La Présidente fédérale
N/Réf.PAG 2020/035**

Paris, le 10 juin 2020

Objet : Préavis de grève nationale

Messieurs les Ministres,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale (**FA-FPT**) dépose un préavis de grève

Pour le Mardi 16 juin 2020 de 00 heure à 24 heures

Qui concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités précédemment qui le souhaiteront, de prendre part aux rassemblements et manifestations organisés ce jour dans l'objectif d'une réelle reconnaissance de la pénibilité de certains métiers de la santé et l'ouverture d'un dialogue sur ce sujet.

Nous revendiquons :

- Une réelle reconnaissance professionnelle et une revalorisation des carrières
- Un plan d'embauche massif pour les EHPADs et pour toutes les structures du social et du médico-social.
- L'arrêt des contrats précaires
- Arrêt de toutes les fermetures d'établissements de services. Réouverture de lits là où cela est nécessaire, à la hauteur des besoins de la population.

Nous demandons de véritables négociations pour sortir de la crise actuelle et la prise en compte de tous ces métiers. Bien entendu la **FA-FPT** reste disponible pour toute négociation dans le cadre du présent préavis.

Veuillez recevoir, Messieurs les Ministres, nos respectueuses salutations.

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Monsieur Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Martine GRAMOND-RIGAL
Présidente de la FA-FPT